

19

R A P P O R T

OBJET : VERSEMENTS DE SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS.

Afin de venir en aide aux jeunes en difficulté et de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des demandeurs d'emploi messins, la Ville de Metz souhaite apporter son soutien financier à diverses associations.

Ces aides permettent de contribuer à garantir aux jeunes et aux demandeurs d'emploi messins, un accueil personnalisé dans le cadre de recherche de solutions pour l'emploi et de mettre en place un accompagnement régulier facilitant leur insertion sociale.

Il est proposé au conseil Municipal de procéder au versement des subventions suivantes pour un montant total de 305 003 euros :

- 270 660 € pour la Mission Locale pour l'Insertion Sociale et Professionnelle des jeunes de Metz, à raison de :
 - 191 660 € pour le fonctionnement même de la Mission Locale de Metz (dont un acompte déjà versé de 64 000 € selon DCM du 18/12/2008) ;
 - 79 000 € de subvention complémentaire destinée à assurer le portage du budget de l'Equipe Emploi Insertion de Metz-Borny, dont elle assure la gestion, ceci dans l'attente de l'encaissement décalé des participations du Fonds Social Européen. Cette subvention complémentaire constituera à terme un acompte à valoir sur la subvention 2010 qui sera versée à cet organisme.
- 21 343 € pour l'Association Travailler en Moselle dans le cadre des emplois intermédiaires.
- 5 000 € pour l'Association Accompagnement Emploi Formation Travail Insertion pour le fonctionnement des ateliers de recherche d'emploi au Pôle des Lauriers à Metz-Borny.
- 8 000 € pour l'Association Mob-d'Emploi dans le cadre de l'aide à la mobilité des demandeurs d'emploi.

La motion suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

MOTION

OBJET : VERSEMENTS DE SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS.

Le Conseil Municipal,

Les Commissions Compétentes entendues,

Afin de venir en aide aux jeunes en difficulté et de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des demandeurs d'emploi messins,

décident d'attribuer les subventions suivantes pour un montant total de 305 003 euros :

- 270 660 € pour la Mission Locale pour l'Insertion Sociale et Professionnelle des jeunes de Metz, à raison de :
 - 191 660 € pour le fonctionnement même de la Mission Locale de Metz (dont un acompte déjà versé de 64 000 € selon DCM du 18/12/2008) ;
 - 79 000 € de subvention complémentaire destinée à assurer le portage du budget de l'Equipe Emploi Insertion de Metz-Borny, dont elle assure la gestion, ceci dans l'attente de l'encaissement décalé des participations du Fonds Social Européen. Cette subvention complémentaire constituera à terme un acompte à valoir sur la subvention 2010 qui sera versée à cet organisme.
- 21 343 € pour l'Association Travailler en Moselle dans le cadre des emplois intermédiaires.
- 5 000 € pour l'Association l'Accompagnement Emploi formation Travail Insertion pour le fonctionnement des ateliers de recherche d'emploi au Pôle des Lauriers de Metz-Borny.
- 8 000 € pour l'Association Mob-d'Emploi dans le cadre de l'aide à la mobilité des demandeurs d'emploi.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document contractuel se rapportant aux présentes subventions.

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué

Sébastien KOENIG